

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: AQUARELLE-COIFFURE-BEAUTE SARL,

Plaine 10, 1400 Yverdon-les-BainsDéclaration de faillite: 15.02.2011

3. Suspension de faillite: 11.03.2011

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.03.2011

5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But : l'exploitation d'un salon de coiffure, d'un espace de détente et d'esthétique, ainsi que la vente de produits cosmétiques

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois 1400 Yverdon-les-Bains

00608427